



Contre les suppressions de postes 1^{er} et 2nd degré.

Organisons la mobilisation !

L'Intersyndicale Éducation du Tarn : CFDT, CGT Educ'action, FNEC-FP FO, FSU, SUD Éducation, UNSA Éducation, s'est réunie avec la FCPE mardi 10 mars pour discuter de la nécessité d'organiser dès maintenant un rapport de force important et sans attendre dans ce contexte de suppressions massives de postes dans le Tarn comme ailleurs.

Nos organisations revendiquent l'annulation des 4000 suppressions de postes nationales, aggravées par la généralisation des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) : 1000 postes seront à prendre sur des moyens enseignants devant élèves. Elles exigent des postes pour réduire les effectifs dans les classes, prendre en charge la difficulté scolaire, donner les moyens à l'inclusion d'assurer des conditions de scolarisation décente et sans souffrance pour tous les élèves ainsi que pour les personnels, assurer le remplacement sur l'ensemble du territoire. Il faut offrir un statut et un salaire décent aux AESH dont le métier doit être reconnu à la hauteur de leurs missions pour le service public d'éducation. De même, il faut mettre fin à la précarité des AED que ce soit pour le renouvellement de leur CDD, les conditions de leur CDIisation ou de la mise en place d'une grille de salaire.

La dotation négative pour notre département (Écoles primaires : -14 postes ; Collège : -19 postes, Lycées : - 12 postes) ne fera qu'aggraver l'état catastrophique du service public d'Éducation !

Pour les organisations réunies, il est impératif de faire le lien entre 1^{er} et 2nd degré, entre personnels et parents d'élèves.

Les organisations syndicales CFDT, FSU, FNEC-FP FO, CGT Educ'action et SUD Education appellent toutes et tous les collègues à remettre leur déclaration d'intention de grève « à partir du 24 mars » : le 23 mars après-midi, les représentants du personnel connaîtront les orientations de la DASEN sur la question des postes dans le 1^{er} degré en plus des décisions prises pour le 2nd degré.

Elles soutiendront toutes les mobilisations, blocages, rassemblements d'écoles et d'établissements qui auront lieu sur la période.

La FCPE participe à ce mouvement.

Ces organisations syndicales et la FCPE appellent également les collègues et les parents d'élèves à :

- à multiplier les actions et les mettre en lien notamment avec les instances de carte scolaire qui débutent le 23 mars ;
- être en grève le mardi 31 mars, jour de CSA, participer au rassemblement qui se tiendra devant la DSDEN à 10h et à se réunir en AG pour discuter de la reconduction et de la poursuite de la mobilisation

Des préavis de grève ont été déposés par nos organisations sur l'ensemble de la période.